

QUELQUES MOTS DE LA PRÉSIDENTE

Au nom du comité, je tiens à prendre quelques instants pour remercier tous les délégués et membres du personnel qui ont pris part à la conférence. Sans votre soutien et votre dévouement notre événement n'aurait pas connu un tel succès.

Avec la conclusion de notre conférence, nous sommes entrées dans ce qui sera peut-être la période la plus active de toute l'histoire de notre comité. Tout au cours de l'année, nous avons fait face aux contrecoups du Rapport Drummond, de la Table centrale de négociation, de la Loi 115 et de la contestation judiciaire qui s'en est suivie.

Il reste encore plusieurs dossiers sur lesquels nous devons travailler, particulièrement celui de la mise en œuvre de notre entente avec le gouvernement provincial.

Nous sommes sortis de cette série d'événements avec une meilleure compréhension des raisons pour lesquelles nous devons défendre nos membres et les services qu'ils assurent. Ensemble, nous avons été à la hauteur du thème de la conférence, Levons-nous ! Soyons forts !



Tout ça aurait été impossible sans le soutien de tous les membres du CCCSO de partout en Ontario. En nous levant et en nous montrant forts, nous avons fait la démonstration que nous pouvons défendre les essentiels services d'éducation et le droit de nos membres à la libre négociation collective.

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

Du 29 janvier au 2 février 2013, plus de 300 travailleurs des conseils scolaires se sont réunis à Markham en Ontario afin de prendre part à la Conférence annuelle du Comité de coordination des conseils scolaires de l'Ontario (CCCSO).



Terri Preston, Présidente du CCCSO, a ouvert la conférence en revenant sur l'extraordinaire année à laquelle les travailleurs de l'éducation ont été confrontés et en demandant instamment aux délégués de se pencher sur les défis et les occasions à venir.

« Nous devons commencer maintenant à travailler à la préparation de la prochaine ronde de négociation », a dit le consœur Terri.

Soulignant qu'il y aura probablement une élection avant la prochaine ronde de négociation, elle a ajouté qu'il était essentiel que nous fassions élire des candidats qui ont à cœur la défense de la libre négociation collective et des droits des travailleurs.

Le Président national du SFCP, Paul Moist et la Secrétaire-trésorière du SFCP Ontario, Candace Rennick ont tous deux livré un message par vidéo, message dans lequel ils ont continué à élaborer sur le thème Levons-nous ! Soyons forts !

« Vous avez suscité la fierté de notre syndicat et des membres du secteur des conseils scolaires », a dit le confrère Moist.

Le confrère Moist a ensuite demandé aux travailleurs de l'éducation d'être solidaires de leurs confrères et consœurs qui sont eux aussi confrontés aux attaques lancées par les gouvernements déterminés à imposer leurs mesures d'austérité.

« La Loi 115 a été un test pour notre syndicat. Maintenant, je demande aux travailleurs des conseils scolaires d'être là pour les gens des autres secteurs en Ontario, particulièrement les travailleurs de la santé qui pourraient très bien devoir faire face à une intrusion législative dans leur système d'arbitrage de différend », a dit Paul Moist.

La consœur Candace s'est excusée de ne pas pouvoir être sur place pour s'adresser aux délégués en personne et leur faire part de sa gratitude envers les milliers de travailleurs des conseils scolaires qui se sont levés et ont résisté aux attaques vicieuses des libéraux contre le système d'éducation.

« Vous vous êtes mobilisés...vous êtes descendus dans les rues, mais plus important encore, vous êtes demeurés unis. Votre solidarité, votre discipline et votre mobilisation à la base ont été incroyables », a jouté Candace Rennick.



Le Président de la Division de l'Ontario, Fred Hahn, a conclu la soirée en s'adressant aux délégués afin de leur rappeler tous les défis auxquels les travailleurs de l'éducation ont été confrontés l'an dernier.

« Vous avez été en première ligne de la défense du droit à la libre négociation collective pendant plus d'un an. Comme aucun autre secteur de notre syndicat, vous avez été la cible d'une grave attaque contre la libre négociation collective, une attaque comme on n'en avait pas vue depuis une génération », a dit le confrère Fred.

Rappelant que le gouvernement McGuinty avait abrogé la Loi 115 après des semaines de mobilisation et de manifestations de la part des travailleurs de l'éducation, il a ajouté que le gouvernement allait avoir beaucoup plus de difficultés à imposer une loi similaire aux autres travailleurs du secteur public. « C'est à vous que nous le devons. »

SÉANCE D'ACCUEIL

Le soir de l'ouverture, les délégués ont terminé la soirée par une séance d'accueil informelle qui a permis aux vieux amis de reprendre contact et à tous les participants de rencontrer leurs confrères et consœurs de partout en Ontario.

MINI-CONFÉRENCES

Le matin suivant, pour se mettre au travail, les délégués se sont séparés en plus petits groupes basés sur les classes d'emploi. Les délégués issus des différentes classes d'emploi ont ainsi eu le temps de discuter de ce qui se produit dans leurs régions respectives, de parler des défis auxquels ils sont confrontés et des campagnes en cours et/ou qu'il conviendrait de mettre sur pied.

Ces mini-conférences ont donné aux délégués une occasion absolument nécessaire de partage de leurs expériences et de leur expertise.

LE POINT SUR LA NÉGOCIATION 2012, RÉVISION ET ÉVALUATION

Jeudi, les délégués ont discuté de la récente négociation qui a mené à la conclusion d'un Protocole d'accord négocié à la Table centrale de négociation tout juste avant la date limite du 31 décembre imposée par le gouvernement pour en arriver à des ententes négociées.

Ces discussions ont couvert de nombreux sujets et ont été l'objet de nombreux échanges entre les participants qui ont parlé de ce qui a fonctionné pendant la négociation, de ce qui n'a pas fonctionné et des améliorations à apporter à l'avenir. Les recommandations proposées lors des ateliers aideront le comité à planifier la prochaine ronde de négociation.

ATELIERS

Vendredi matin, les délégués ont participé à une variété d'ateliers dont : des Comités d'action politique efficaces, les Médias sociaux, les Programmes de gestion de l'absentéisme, la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, OMERS, Comprendre les États financiers des conseils, le Maintien de l'équité salariale, la Santé et sécurité, la CSPAAT, les Maladies ou blessures, en plus d'une formation en relations avec les médias pour les Présidents et d'un cours de littératie économique 101. Les

ateliers ont reçu une cote d'évaluation très élevée des délégués. Merci aux 4 animateurs pour un travail bien mené !

Vendredi après-midi, le confrère Don Postar, représentant de la santé et sécurité au CCCSO et le confrère Darrell Day, représentant des travailleurs blessés au CCCSO ont pris la parole devant les délégués. Darrell a parlé des changements survenus à la CSPAAAT et des défis que ces changements ont fait surgir. Plus particulièrement, il a parlé des délais et de la nécessité de soumettre les appels à l'intérieur de ces nouveaux délais. Don a parlé du travail en cours en vue de la création d'un Comité de la Section 21, de l'opération éclair du Ministère du Travail dans les écoles secondaires, d'une rencontre à venir pour discuter du mandat du secteur et du programme de mentorat.

RÉSOLUTIONS

Les délégués sont ensuite passés aux votes sur les résolutions présentées par les membres de leur classe d'emploi ou de leur région. Certaines de ces résolutions portaient spécifiquement sur le CCCSO, alors que d'autres ont été adoptées en vue d'être proposées au Congrès du SCFP Ontario qui aura lieu en mai ou au Congrès national qui aura lieu en octobre.

Les résolutions réparties selon les classes d'emploi ou les régions qui les ont proposées ont été adoptées pendant la conférence.

INTERVENANTES EN ADAPTATION SCOLAIRE

Résolution N° 1

De sorte que la violence en milieu de travail peut être portée à l'avant-garde comme une partie des coûts dans le rôle de l'Intervenante en adaptation scolaire :

Que le CCCSO, avec le soutien du SCFP-Ontario et le SCFP national, fournisse des fonds pour élire des intervenantes en adaptation scolaire dans toutes les régions pour établir une campagne visant à normaliser les protocoles et les meilleures pratiques dans toute la province pour faire face à la violence au travail. Il est demandé que ce comité soit soutenu par le représentant de santé et sécurité du SCFP national.

Résolution N° 2

Que le CCCSO recherche des financements auprès du SCFP-Ontario et le SCFP national pour élaborer une campagne qui mise sur les travailleurs du SCFP en tant que la base de l'éducation en Ontario. En plus, nous demandons que ceci soit livré du point de vue d'une journée dans la vie scolaire de l'élève dans notre système.



RESPONSABLES DE L'ENTRETIEN ET GENS DE MÉTIERS

Résolution N° 1 – Salaires et avantages sociaux

1. Tenter de sécuriser une augmentation salariale au-dessus du niveau d'inflation et qui équivaut aux gains des employés non-syndiqués (ex : Conseillers municipaux de la Ville de Toronto).
2. Négocier sans concessions des avantages sociaux communs pour tous les travailleurs des conseils scolaires membres du SCFP.
3. Négocier une police d'assurance-sécurité pour tous les travailleurs des conseils scolaires membres du SCFP.
4. Négocier des ajustements salariaux au sein des différentes classifications afin d'arriver à parité, sans qu'aucun membre ne subisse une perte.
5. Augmentations de salaire pour ceux qui doivent obtenir et utiliser leurs certificats multi-métiers incluant le langage suivant :

Allocation pour certifications :

Les employés faisant partie des classifications des gens de métiers qui ont des certificats émis par le gouvernement recevront une allocation lorsqu'ils

effectuent des tâches reconnues par leurs certifications. Une allocation additionnelle sera allouée pour chaque certification additionnelle requise par la loi ou par l'employeur afin d'effectuer la tâche. Cette allocation sera de 1,00 \$ l'heure par certificat à partir du 1 septembre 2014 avec des augmentations progressives déterminé à la TPD.

Résolution N° 2 – Sous-traitance

1. Le gouvernement va réduire et limiter le pourcentage de fonds qui sert à la sous-traitance de services et avec les épargnes, augmenter le niveau de dotation du personnel syndiqué du SFCP.
2. Tous les Conseils scolaires offriront le travail comme temps supplémentaire avant de recourir à la sous-traitance.
3. Les travailleurs des Conseils scolaires membre du SFCP auront le premier droit de refus avant de recourir à la sous-traitance.
4. Les Conseils scolaires doivent dévoiler à la section locale, tous les coûts reliés à la sous-traitance.
5. Quand la sous-traitance est nécessaire, tout le travail sera accompli par des travailleurs qualifiés, certifiés et syndiqués.
6. Tout le travail accompli sous le budget du conseil de parents de l'école doit être exécuté en premier par un travailleur du Conseil scolaire membre du SFCP. Si ce n'est pas possible, par des travailleurs qualifiés, certifiés et syndiqués.
7. La gestion des Conseils scolaires ou la sous-traitance a lieu, doit être jugée responsable de la qualité et du niveau du travail et des règles comme établi dans les lois et les règlements.

Résolution N° 3 – Frais de certificats

Tous les responsables de l'entretien et les gens de métiers qui ont besoin d'un certificat pour exercer leurs fonctions auront tous ces frais payés par l'employeur/gouvernement.

INSTRUCTEURS

Résolution N° 1

- Mettre en place une participation équitable des travailleurs à tous les comités provinciaux et aux tables provinciales concernant la gestion des programmes, pour tous les groupes d'adultes et d'instructeur de langues internationales.
- Adresser un pétition au gouvernement pour rendre obligatoire la reconnaissance des niveaux de compétence linguistique canadiens (BEC) de toutes les institutions et les organismes de la province (par exemple, les universités, les collèges, les centres de formation technique et les conseils scolaires).
- Le SFCP-Ontario travaille en collaboration avec le caucus d'instructeurs au CCCSO pour financer, développer, commercialiser/promouvoir une campagne de publicité pour le rôle de l'éducation des adultes et les instructeurs de langues internationales primaires et le rôle essentiel que ces travailleurs jouent dans l'intégration des nouvelles familles immigrantes dans notre province.
- Adresser une pétition au gouvernement fédéral pour rétablir les soins de santé pour les personnes les plus vulnérables qui ont fui pour sauver leur vie et sont arrivés sur nos côtes recherchant un refuge sécuritaire.
- Intégrer les instructeurs dans la liste de diffusion du SFCP.

PERSONNEL DE BUREAU ET SECRÉTARIAT

Résolution N° 1 – Supervision

Considérant que c'est le consensus ou les délégués de bureau et de secrétariat pour le CCCSO que la supervision des élèves ne fait pas partie des fonctions de ce métier;

Il est résolu que le texte suivant soit inclus dans toutes les conventions collectives couvrant le personnel de secrétariat et les employés de bureau :

La conseil scolaire et le syndicat conviennent que dans aucun cas, la supervision des étudiants en général ne doit pas être affecté à une classification ou à une position dans l'unité de négociation où la supervision des élèves n'est pas un devoir essentiel de cette classification.

Cela ne diminue pas l'obligation de chaque employé d'aider dans des situations d'urgence en vertu de la loi sécuritaire dans le milieu scolaire.

Le secrétariat ne doit pas être utilisé comme un lieu désigné à la discipline / salle d'attente. Si les élèves reçoivent une détention, ils doivent être supervisés par un directeur, un directeur adjoint ou un enseignant.

Résolution N° 2 – L'équité salariale et d'évaluation des emplois

Alors que les délégués de bureau et de secrétariat à CCCSO croient que l'équité d'évaluation des emplois, l'entretien et la rémunération sont des questions pertinentes et essentielles, par conséquent, il est résolu que le comité de négociation CCCSO maintien l'évaluation des emplois, l'entretien et l'équité salariale comme des items essentiels pour la prochaine négociation.

Résolution N° 3 – Absences

Alors que nous les délégués de bureau et le secrétariat au CCCSO croient que tous les rôles du personnel de soutien sont essentiels, il est résolu que le comité de négociation CCCSO présentera que tout le personnel de soutien soit remplacer le premier jour et tous les jours suivants toutes les absences.

Résolution N° 4 – Titres de classification

Considérant que c'est le consensus des délégués de bureau et le secrétariat au CCCSO que les conseils scolaires soit consistant dans toute la province pour que les titres de classification des emplois soit uniforme. Par conséquent, il est résolu que le comité de négociation CCCSO continu de persister pour y parvenir.



CONCIERGES ET NETTOYEURS

Résolution N° 1

Recommander que le CCCSO avance sur le point suivant au nom des concierges et des nettoyeurs au cours d'une négociation provinciale :

- Que les classifications soient normalisées et regardé à travers la province de l'Ontario;
- Que le CCCSO avance l'harmonisation des normes scolaires, les salaires, les avantages sociaux, la charge de travail sans perte d'emplois pour tous ses membres dans toute la province Que le CCCSO négocie avec la province pour que la formule inclus la superficie à l'intérieur et à l'extérieur qu'elle soit pour l'éducation ou non;
- Que les descriptions de postes soient normalisées dans toute la province;
- Que le temps soit normalisé dans toute la province pour assister aux réunions des dirigeants, aux conférences et réunions par regions;
- Que le langage soit standardisé pour les promotions comme suit: l'ancienneté sera le facteur déterminant;
- Que nous poursuivons les discussions avec toutes les partis politiques pour les ententes futures à la table provincial;
- Que nous ajoutons du langage contre la sous-traitance;
- Des efforts devraient être faits pour améliorer la formule de financement pour couvrir les conseils scolaires anglophones et francophones, y compris :
 1. Une formule de dotation qui inclus, mais sans se limiter à une combinaison d'inscription des élèves et de la formule de pieds carrés qui sera acceptable pour toutes les sections locales de l'Ontario ainsi qu'une formule qui inclus le travail à l'extérieur des bâtiments;
 2. Que le comité de la table provinciale, crée du langage qui nécessite de la suppléance à 100% à partir du premier jour et pour toutes les absences, y compris, mais sans s'y limiter, les congés de maladie, les vacances, la CSPAAT, les congés syndicaux, etc.;

3. Négocier aussi un concierge pour chaque école qui doit être inclus dans la subvention de fonds de l'école;
4. Que la table provinciale négocie que l'enveloppe pour le fonctionnement des écoles soit scellée.

Résolution N° 2

Que les ouvriers à tout faire, les concierges en chef et les concierges qui travaillent le quart du jour ne devraient pas être inclus dans le calcul du pied carré.

Résolution N° 3

Que le gouvernement provincial accepte de créer un comité qui se pencherait sur l'introduction d'une position avec un quart de travail de jour pour traiter de questions telles que mais sans ce limiter à l'analyse et le rinçage de l'eau, le recyclage, le compostage, le nettoyage spécial et d'autres questions connexes à l'Eco.

Résolution N° 4

Que les employés ne seront pas tenus de travailler des quarts fractionnés à moins d'entente entre les parties.

Résolution N° 5

Que le gouvernement accepte qu'AUCUN travailleur des conseils scolaires membre du SCFP ne souffre d'une perte d'emploi, d'une réduction des salaires et avantages sociaux résultant de l'AECG ou n'importe quel autre accord de commerce continental ou international et sera épargner de toute poursuite légale suite à ses accords initiées par le gouvernement ou les entreprises privées.

Résolution N° 6

Mettre en œuvre les recommandations provenant du groupe de travail des opérations scolaires à l'exception des recommandations de gestion des présences.

BIBLIOTHÈQUE

Résolution N° 1

Créer et distribuer par septembre 2013, un dépliant qui mise sur la valeur du personnel de soutien des bibliothèques des conseils scolaires.



ÉDUCATRICES À LA PETITE ENFANCE

Résolution N° 1

Que le CCCSO apporte à la table de discussion du personnel de soutien, la question de 40 minutes de temps de planification par jour durant les heures régulières de travail rémunérés pour les éducatrices à la petite enfance.

Résolution N° 2

Nous voulons proposer que le CCCSO face le suivi avec le SCFP national, sur la résolution lors de la dernière conférence nationale qui demandait de fournir aux éducatrices à la petite enfance, une représentation juridique du SCFP au collège des EPE.

SOUTIEN À LA NÉGOCIATION CENTRALISÉE

Résolution N° 1 – Résolution au SCFP national afin de modifier ses statuts

Que le CCCSO présente une résolution au SCFP national afin de modifier ses statuts ou ses politiques visant à rendre le financement de la négociation admissibles au partage des coûts semblable à ses pratiques actuelles de partage des coûts/politiques pour les campagnes.

Résolution N° 2 – Le financement de la négociation centralisée

Que le SCFP-Ontario avance la résolution suivante au 'NEB' ou au Congrès national du SCFP :

Alors que, le SCFP national a comme un de ses initiatives stratégiques dans le but de passer à des modèles de négociation centralisées; et

Alors que le déplacement de ces modèles a des conséquences financières qui ne sont pas trouvés lors de la négociation aux tables locales;

Il est résolu que le SCFP national mette de côté des fonds pour payer ces frais et qu'il y ait clarification dans la manière dont ces fonds peuvent être accédés et un processus dans lequel ces soumissions sont approuvées dans un délai de temps acceptable.

Résolution N° 3 – Financement de la négociation centrale et du comité de soutien des négociations

Je propose que tout excédent généré par cette conférence et toute autre conférence ou réunion prévue du CCCSO entre maintenant et la fin de la prochaine ronde de négociations soit déposé dans le compte de prélèvement du CCCSO. Les fonds seront utilisés pour les réunions du comité de négociation et les activités du comité de soutien de négociation en prévision des négociations de 2014.

Résolution N° 4 – Financement de la négociation centrale et du comité de soutien des négociations

Je propose un prélèvement de 4,00 \$ par membre pour sections locales affiliées payable sur deux ans.

2013 = 2,00 \$ par membre
2014 = 2,00 \$ par membre

Et 5,00 \$ par membre pour les sections locales non-affiliées payable sur deux ans.

2013 = 2,50 \$ par membre
2014 = 2,50 \$ par membre

Les fonds seront déposés dans le compte de prélèvement du CCCSO et seront utilisés dans le but de financer les réunions du comité de négociation et du comité de soutien aux négociations.

Résolution N° 5 – nouveau financement pour un déplacement vers un régime d'avantages sociaux provincial

Alors que le protocole d'entente laisse la porte ouverte pour poursuivre les discussions sur un régime d'avantages sociaux provincial ou une fiducie d'avantages sociaux;

Considérant que, nous devons faire preuve de diligence raisonnable afin d'être pleinement préparés avant d'entrer dans ces discussions;

Il est résolu que le CCCSO recherche un soutien financier du SCFP national pour fournir un consultant ayant une expérience en actuariat et / ou une expertise juridique pour aider le comité qui se penche sur la possibilité d'un tel plan.

RÉGIONS 15-16-17

Résolution N° 1

Attendu que le français et l'anglais sont les deux langues officielles du SCFP. Donc, nous demandons que tous les documents reliés à la table provinciale ne soient pas envoyés aux membres du SCFP par courrier électronique ou autre, avant d'avoir été traduit en français.

RÉSOLUTIONS POUR LA CONVENTION DE LA DIVISION DE L'ONTARIO 2013

Résolution N° 1 – Monument de santé et sécurité

SCFP Ontario :

1. Doit communiquer de façon régulière, avec les sections locales pour contribuer au monument de santé et sécurité qui reconnaît les membres du SCFP en Ontario qui ont perdu leur vie au travail;
2. Doit gérer les fonds de dons amassés;
3. Doit présenter une résolution au SCFP lors de la convention nationale en 2013 pour établir un monument au nouveau bureau régional de l'Ontario à Richmond Hill et le comité de santé et sécurité de l'Ontario sera le comité de direction pour travailler sur l'équipe de création du monument.

Parce que :

La création du Monument sera un rappel à tous le personnel, les membres et le public de l'importance des lois de santé et sécurité et les conditions de travail sécuritaires pour tous.

Résolution N° 2 – Représentants de CSPAAT

Que le SCFP-Ontario:

- fasse pression auprès du SCFP national, pour fournir au moins 5 représentants additionnels de CSPAAT dans la province de l'Ontario;

- Propose une résolution à la Convention du SCFP national de 2013 demandant pour que le complément du personnel actuel reflète l'augmentation ci-dessus.

Parce que:

Le nombre actuel de représentants de CSPAAT est insuffisant pour répondre aux besoins des sections locales de l'Ontario

SOIRÉE SOCIALE

Vendredi, lors de la dernière soirée de la conférence, la grande salle où avaient lieu les travaux a été transformée en salle de réception où les délégués ont célébré le succès de la conférence avec de la musique, de la danse et de nombreux rires.

LEVÉE DE FONDS

Tout au cours de la conférence, plusieurs tirages ont eu lieu et le dernier jour, c'était le grand tirage 50/50. Les fonds récoltés dans le cadre du tirage 50/50 ont été versés à Kids Help Phone, une ligne téléphonique gratuite et confidentielle de services conseils pour les jeunes.

Les délégués ont ouvert leur cœur et leur portefeuille et c'est un total de 1 855 \$ qui a été amassé pour Kids Help Phone.

De plus, à la demande de la section locale 2544, 2 800 \$ ont été récoltés pour venir en aide à la famille d'un étudiant qui a été tué chez lui lors d'une fusillade aveugle. Le montant amassé devait servir à payer les funérailles de la jeune victime.

Gagnants des tirages quotidiens :

- 29 janvier (100 \$) – Sherry Fazzalari, S.L. 2331
- 30 janvier (100 \$) – Enzo Ingribelli, S.L. 1310
- 31 janvier (100 \$) – Christine Bartnick, S.L. 3396
- 1^{er} février (100 \$) – Rick Guglietti, S.L. 1328
- 2 février (200 \$) – Keith Levere, S.L. 4156

Le gagnant du grand prix du tirage 50/50 (1 855 \$) – Albert LoStracco, S.L. 4156

MOT DE LA FIN

Le dernier jour de la conférence, les 300 délégués présents ont tamisé les lumières, sorti le maïs soufflé et visionné 'We Are Wisconsin', le bouleversant documentaire sur les milliers de résidents du Wisconsin qui se sont opposés au Gouverneur républicain, Scott Walker, qui avait lancé une attaque sans précédent contre les travailleurs de cet état.



À la suite de cette présentation, la Vice-présidente de la Fédération des enseignants du Wisconsin, Kerry Motoviloff, a partagé son expérience vécue lors de l'occupation de la Chambre législative de l'état à Madison et des impacts de ces actions sur elle, ainsi que ses consœurs et confrères.

« En vous regardant toutes et tous, je suis fascinée par la solidarité que je constate ici en Ontario. Vous gagnerez votre bataille parce que vous vous y préparez à l'avance », a dit Mme. Motoviloff.



Retenant ses larmes alors qu'elle revenait sur la façon dont les événements survenus au Wisconsin ont transformé son état et galvanisé une coalition de syndiqués des secteurs

public et privé, d'étudiants, de militants et de citoyens inquiets, Mme. Motoviloff a contribué à mettre le point final à la conférence en suscitant une détermination encore plus grande chez les délégués face à leur tâche de préservation de la libre négociation collective et des droits des travailleurs. La levée de la conférence n'est toutefois survenue qu'après une présentation d'Archana Rampure, recherchiste au SCFP national, présentation sur la Loi 377 récemment adoptée par le gouvernement fédéral.

La consœur Archana a dressé un parallèle entre les événements survenus au Wisconsin et la Loi 377, faisant remarquer que l'objectif du gouvernement Harper est du

même ordre que les buts poursuivis par les gouvernements de droite et leurs partisans aux États-Unis – réduire au silence tous les groupes qui se prononcent contre leur ordre du jour ou qui soutiennent les groupes qui dénoncent cet ordre du jour de droite.

Adoptée à la mi-décembre 2012, la Loi 377 imposera aux syndicats des exigences astreignantes et coûteuses en matière de rapports financiers, des changements qui rendront encore plus difficile le travail de soutien des membres et de promotion du changement.

QUI VOUS REPRÉSENTE

Présidente du CCCSO

Terri Preston; terri.preston@cupe4400.org
416-393-0440 poste 241

Région 1

Représentant de la région 1 du CCCSO :
Rodney Mcgee; rodmcgee@shaw.ca

Remplaçant :
Terry Soulliere; ablts@shaw.ca

Région 2

Représentante de la région 2 du CCCSO :
Cindy Page; cindypage@gmail.com

Remplaçant :
Mike Galipeau; galipeaumike@gmail.com

Région 3

Représentant de la région 3 du CCCSO :
Gaston Romain; gromain@members.cupe.ca

Remplaçant :
Chris Wilson; chriswilson8787@gmail.com

Région 4

Représentant de la région 4 du CCCSO :
William Desjardins; bevd@vianet.ca

Remplaçant :
Colin MacDougall; cmacdougall@vianet.ca
cupemacdougall@hotmail.com

Région 5

Vice-présidente et
représentante de la région 5 du CCCSO :
Susan Hanson; susiq999@hotmail.com

Remplaçante :
Liz Harrison; liz.harrison@hotmail.com

Région 6

Représentante de la région 6 du CCCSO :
Lee Ann West; leeannwest31@gmail.com

Remplaçante :
Laura Walton; lwalton@cupe1022.ca

Région 7

Représentant de la région 7 du CCCSO :
Vern Andrus; hammrv@sympatico.ca

Remplaçant :
Bill Campbell; williamcampbell997@gmail.com

Région 8a

Représentante de la région 8a du CCCSO :
Bonnie Dineen; bonnie.dineen@cupe4400.org

Remplaçant :
Don MacMillan; don.macmillan@cupe4400.org

Région 8b

Représentante de la région 8b du CCCSO :
Patti Chapman; chapmanpatti@sympatico.ca

Remplaçante :
Patricia Roche; patricia.roche@hotmail.com

Région 9

Représentant de la région 9 du CCCSO :
Jim Glavan; jim.glavan@gmail.com

Remplaçant :
Claude Duchesneau; c.duchesneau@primus.ca

Région 10

Représentant de la région 10 du CCCSO :
Doug Wright; wright11@wightman.ca

Remplaçant :
Scott Stephens; scottbo@wightman.ca

Région 11

Représentant de la région 11 du CCCSO :
John Tompa; jtompa@shaw.ca

Remplaçant :
Dave Dickson; hub63@live.com

Région 12

Représentant de la région 12 du CCCSO :
Mark Luciani; mluciani22@bellnet.ca

Remplaçant :
Keith Levere; keithlevere@ymail.com

Région 13

Représentante de la région 13 du CCCSO :
Wendy Tunks; wendytunks@yahoo.ca

Remplaçante :
Moira Bell; moirabell@members.cupe.ca

Région 14

Représentant de la région 14 du CCCSO :
Dan Meyerink; meyerida@yahoo.com

Remplaçante :
Michele LaLonge-Davey;
mlalonedavey@members.cupe.ca
familyd@cogeco.ca

Région 15

Représentante de la région 15 du CCCSO :
Claire Cameron; cameronclaire57@hotmail.com

Remplaçant :
Marcel Jalbert; jalbertfarm@gmail.com

Région 16

Représentant de la région 16 du CCCSO (français) :
Sylvain Piche; sp1678@hotmail.com

Remplaçant :
Wilson Muise; local3519scfp@hotmail.com

Région 17

Représentante de la région 17 du CCCSO (français) : Remplaçant :
Claire Hamilton-Payne; clairehp@live.ca VACANT

Travailleurs blessés/Santé et sécurité

Représentant des travailleurs blessés du CCCSO : Représentant de la santé et sécurité du CCCSO :
Darrell Day; darrell.day@cupe4400.org Don Postar; wsibdon@hotmail.com

Division de l'Ontario du SFCP

Président de la Division de l'Ontario du SFCP : Secrétaire-trésorière de la Division
Fred Hahn; fhahn@cupe.on.ca de l'Ontario du SFCP :
Candace Rennick; crennick@cupe.on.ca

Personnel

Directrice régionale adjointe :
Kathy Johnson; kjohnson@cupe.ca

Coordonnateur national :
Brian Blakeley; bblakeley@cupe.ca

Coordonnateur national (francophone) :
Monique Drapeau; tmdrapeau@cupe.ca

Spécialiste national de la recherche par intérim :
Govind Rao; grao@cupe.ca

Représentant national aux communications par
intérim :
Kevin Wilson; kwilson@cupe.ca

Adjointe exécutive, Division de l'Ontario du SFCP :
Wynne Hartviksen; whartviksen@cupe.on.ca

:gb/sep491